

Dates 2008

Avant le Conseil de classe

Documents remis aux élèves le vendredi 16 mai

Brouillon de dossier à remettre le lundi 19 mai

Date de la remise de la fiche navette **avancée au vendredi 23 mai**

Dossier à remettre le lundi 26 mai

Conseils de classe de SI

vendredi 30 mai et mercredi 4 juin

Voeux de la famille en opposition avec le Conseil

Rencontre avec le Professeur principal ou/et le chef d'établissement

Toujours pas d'accord

**Vous avez 4 jours à partir du 6 juin pour faire appel
Donc jusqu'au 11 juin 2008 à 9 H au plus tard**

Si le désaccord persiste, vous pouvez faire appel : pour cela, vous retirerez le dossier et l'imprimé «entretien et appel» au secrétariat du collège (si vous n'êtes pas disponible, une personne munie d'une procuration peut le faire à votre place).

Vous avez 4 JOURS à partir du 6 JUIN pour faire connaître votre décision de faire ou non appel. En cas d'appel, et si vous voulez être entendu par la commission, précisez-le sur l'imprimé «ENTRETIEN ET APPEL». La commission d'appel est composée de chefs d'établissements, d'enseignants, de personnels d'éducation et d'orientation, de trois parents d'élèves désignés par les fédérations les plus représentatives. Elle est présidée par le représentant de l'inspecteur d'académie, Directeur des services départementaux de l'Education Nationale.

Vous déposerez le dossier complet au secrétariat du collège, LE 11 JUIN 2008 à 9 HEURES au plus tard.

Commission d'appel le jeudi 12 juin ou le vendredi 13 juin

Sur convocation